

PROCES VERBAL DU CONSEIL ACADÉMIQUE DE LA VIE LYCÉENNE

DU VENDREDI 24 JUIN 2016

Le Conseil Académique de la Vie Lycéenne s'est réuni le vendredi 24 juin 2016 à 14h30, au rectorat de la Martinique, sous la présidence de Madame Béatrice CORMIER, Rectrice de l'académie.

Etaient présents :

- Représentants de l'administration

Béatrice CORMIER	Rectrice de l'Académie
Eugène BARBE	IA-IPR des établissements et de la Vie scolaire
Anne-Marie KANSE-LAHELY	Chef de la Division des Moyens et de la Vie de l'Elève
Catherine DAMIANO-TCHAMBA	Médecin Conseillère Technique
Pierrette LETI-PALIX	Déléguee Académique à l'éducation artistique et l'action culturelle
Martin KALALA	Proviseur adjoint, LGT Bellevue
Patricia RENE-CORAIL	Proviseure adjointe, LP Bissol
Guylene HONORE	Proviseure internat de la réussite
Max BIRON	Proviseur adjoint, LGT Gaillard
Patricia ROUSSEAU	Adjointe à la CTR assistante sociale
Sylvianne GERMANY	Conseillère Principale d'Education, LPO Saint James
Thivisiau ROHOU	Délégué Académique à la Vie Lycéenne

- Représentant des Associations de parents d'élèves

Pascal LAGIER Représentant FCPE

-Représentant du Conseil départemental de la jeunesse (CDJ)

Chris BONHEUR

- Représentants des lycéens :

FANCHONE	Sarah	LP Place d'Armes	2 VENTE
FERROL	Sacha	LPO Saint James	1ère STD2
BARBE-AUGUSTIN	Solène	LGT Victor Schoelcher	1ère
EDOUARD	Catherine	LGT Victor Schoelcher	1ère
CAROLE	Céline	LPO Acajou 2	1ère
ORSINET	Jérémy	LGT Centre Sud	TS
ARNAUD	Wladimir	LGT Centre Sud	T STMG

Absents excusés:

Franck DARTIALH	Proviseur à la Vie Scolaire
Line EDOUARZI	Directrice CIO de Fort de France
Corinne ALGER	Conseillère Principale d'Education

ABSENTS :

-Représentant de la CTM

Sylvia SAITHSOOTHANE

-Représentants des lycéens :

CONCY	Livia	LP André Alier	TGA
MODESTIN	Clémence	LPO Joseph Pernock	BTS (1ère année)
DESMIERS	Olivia-Wanda	LGT Joseph Gaillard	T ST2S
FINEDE	Melany	LGT Acajou 1	TS
BONVENT	Joë	LGT Centre Sud	BTS 2
RESIDANT	Anays	LP André Alier	TGA
DAQUIN	Mathieu	LP Place d'armes	1 ^{ère} EVS
TYBURN	Aurély	LP Frantz Fanon	1 ^{ère} ASSP
BELLMANN	Amélia	LP Joseph Pernock	T Fleur
DUONSEIL	Luana	LGT Victor Schoelcher	1 ^{ère}
PREVOST	Diana	LP Bissol	T TEBB
NOLBAS	Alicia	LP Joseph Pernock	1 ^{ère}

La séance débute à 14H50.

Ouverture du CAVL par Madame la Rectrice

Après quelques mots d'accueil, Mme la Rectrice ouvre la séance.

Mr ROHOU fait mention de l'absence des collégiens et précise les conditions du renouvellement des membres adultes du CAVL. Puis, il fait la lecture de l'ordre du jour.

1- Approbation de l'ordre du jour du CAVL

Mr ROHOU soumet au vote l'ordre du jour du CAVL, qui est adopté à l'unanimité des présents.

Approbation du PV du CAVL du 25 novembre 2015

Il soumet ensuite au vote le PV du CAVL du 25 novembre 2015 qui est adopté à la majorité des votants. (8 abstentions)

Mr ROHOU invite tous les membres du CAVL à se présenter. Il indique que Mme LETI PALIX est maintenant membre de droit du CAVL en tant que référent du CLEMI.

2- Bilan du mandat 2014-2016

Mr ROHOU précise que les principaux thèmes de travail choisis par les élus lycéens portaient sur :

- la promotion de la vie lycéenne pour faire connaître les instances, les droits et rôles des élus,
- la santé.

Le **bilan des élections** est effectué par Mr ROHOU.

Le travail sur la promotion de la vie lycéenne, au regard des élections CVL qui ont eu lieu, semble avoir porté ses fruits. En effet, le nombre moyen de candidatures a augmenté de 20% dans l'académie. Le taux de participation (toujours plus élevé dans l'académie par rapport à la moyenne nationale) se maintient autour de 55% (40,7% au national). A noter une particularité de notre académie, le taux plus élevé de filles investies dans la vie lycéenne.

Un kit élection a été distribué à tous les EPLE, aux référents vie lycéenne et aux jeunes élus lycéens afin d'harmoniser les pratiques et mobiliser autour des moments forts de la démocratie lycéenne que sont la représentation et l'élection. Ce kit a permis, et ce pour la première fois depuis 2008, d'atteindre un taux de retour des élections de 100% sur le portail national.

Le **bilan des formations** du mandat 2014-2016 est réalisé par différents élus lycéens :

Melle EDOUARD ⇒ Formations égalité filles-garçons :

- Intervention du groupe EAS auprès des 230 élus CVL.
- Intervention de Madame DORIVAL (chargée de mission) auprès des élus CAVL.
- Présentation des métiers de l'armée au féminin auprès des élus CAVL et suppléants à l'occasion d'une journée citoyenne.

Mr ORSINET ⇒ Méthodologie de projets et rôle des élus

- 230 élus CVL ont été formés à la méthodologie de projet.
- Formation à la démocratie lycéenne, la vie lycéenne et le rôle des élus CAVL. Production d'outils de démocratie scolaire (36 élus lycéens concernés).

Il précise que l'objectif de la présentation par les lycéens de la démocratie scolaire a été difficile à mettre en œuvre dans les établissements importants. Bien souvent, seuls les élèves de seconde ont pu en bénéficier.

Mr ROHOU

- Journée citoyenneté au Fort St Louis organisé par le colonel TISSIER pour réaliser le tuilage entre élus et suppléants de la vie lycéenne.
- Harcèlement : faire des lycéens élus des jeunes capables d'agir face à une situation de harcèlement. Formation assurée par Mme ROUSSEAU et lui, en direction de 36 jeunes (1 à 2 jeunes de chaque établissement). Il faut ajouter la participation des élus au séminaire académique sur le harcèlement à Bellefontaine.

Mme DAMIANO-TCHAMBA, médecin scolaire interroge sur l'intégration des jeunes en situation d'handicap et leur acceptation par leurs camarades. Mr ORSINET fait état de sa propre expérience dans son lycée avec l'arrivée de 3 élèves autistes bien investis et intégrés. Il mentionne l'absence d'encadrement adulte qui fait défaut. Mr BARBE rappelle la nécessité de valoriser ces élèves et donne en exemple le CPE du collège Joseph LAGROSSILIERE qui 3 week-ends par an organise un accompagnement au-delà de l'école. Il conclut en préconisant 1 ou 2 actions pour les élèves en situation d'handicap hors contexte scolaire pour faciliter leur intégration.

Melle BARBE-AUGUSTIN ⇒ formation média-training, les élus CAVL ont pu bénéficier de l'intervention de M. MACENAO et Mme CHAMPLONG (chefs de cabinet) où l'accent a été mis sur le fonctionnement des médias et sur les réponses à leur apporter (parler en public, déjouer les pièges des journalistes, s'exprimer face aux médias).

Productions/participations

Plusieurs points ont été abordés :

- La mise en place d'une commission d'attribution des fonds de vie lycéenne sur projet.
- L'exposition Laïcité, suite du débat organisé lors du CAVL du 17 avril 2015 avec M. Abdenour BIDAR. La conception de cette exposition, pilotée par M. DARTIAHL, a été réalisée conjointement par des élus CAVL/CVC (Dillon 2 et Asselin de Beauville)/CVL (Bellevue). Ce travail a été inscrit par M. DARTIALH,

3- Compte rendu du CNVL

Après un bref rappel historique, Mr ROHOU fait une présentation numérique des références et circulaires de la vie lycéenne. Il fait un rappel des apports les plus importants du CNVL :

- La Charte des droits des lycéen-nes sera distribuée à la rentrée.
- Une application Smartphone sera opérationnelle en septembre pour faciliter le partage d'informations et permettra d'avoir une cartographie des élus lycéens, des informations générales comme les bourses, APB, la Charte, les circulaires CVL, les concours nationaux et leurs résultats.
- Un journal papier des élus lycéens permettra aux 20 000 élèves engagés de partager une culture commune. Une version numérique du Journal sera également disponible pour les établissements.
- Les Semaines de l'engagement seront reconduites. Expérimentées en 2013, généralisées en 2014, elles permettent aux établissements d'aborder différents thèmes de discussion.

De nouvelles mesures seront prises concernant les assemblées des lycéens, notamment une forte augmentation des fonds lycéens, la reconnaissance de l'investissement de l'élève dans la vie lycéenne, en particulier sur APB, la création d'un media par EPLE.

4- Nouvelles modalités d'élections

Mr ROHOU présente les nouvelles dispositions apparues dans la dernière circulaire sur le CVL/CVC, une circulaire qui réaffirme l'importance de la vie lycéenne.

- Au conseil d'administration : faire élire les représentants lycéens au Conseil d'Administration parmi les membres (titulaires et suppléants) du CVL. Ce qui permettra de renforcer leur influence au sein des établissements.
- CAVL sur le modèle des élections départementales, pour assurer une mixité.
- CNVL avec un binôme garçon-filles obligatoire, entrera en vigueur à la rentrée 2018.
- De nouvelles mesures ont été annoncées par Mme la Ministre lors de l'assemblée des lycéens du 7 octobre (Wladimir ARNAUD, Luana DUCONSEIL et Vincent TAILAME). Ces nouvelles mesures sont issues directement des différents ateliers lors des Conseils Nationaux pour la Vie Lycéennè.
- Une enquête vie lycéenne intégrée au portail national des remontées des élections CVL. Les EPLE renseigneront une enquête sur la vie lycéenne et non plus uniquement les résultats et la répartition par sexe. L'objectif étant de faire un état des lieux complet sur le respect des règles en terme de vie lycéenne.

5 - Questions diverses

Mr BONHEUR s'inquiète du temps accordé aux jeunes élus pour la préparation du projet de vie lycéenne.

Réponse par Mr ROHOU : le temps de préparation est prévu lors de regroupements en bassin et au niveau académique.

Mme LETI-PALIX présente une brochure réalisée par le CLEMI et CANOPEE intitulée les médias et l'information, on apprend qu'elle est remise à tous les EPLE pour une approche pédagogique des médias et rappelle l'existence de matériel : une webradio par bassin, à la disposition des élèves et en particulier des élus du CAVL. Ce que reconnaît Mr BARBE qui ajoute que les professeurs documentalistes ont été formés à leur utilisation dans les établissements.

Mr KALALA rappelle aux élus la nécessité d'une démarche volontaire de leur part et qu'ils ne s'appuient pas uniquement sur celles des personnels de direction.

Mr ROHOU apporte quelques précisions quant au financement des projets émanant des CVL. Le budget global est de 35.000€ répartis pour l'organisation des élections (20.000€) et pour la réalisation de projets (15.000€). Le financement des projets est partiel et suppose une recherche de partenaires extérieurs.

Cette année peu de projets CVL sont remontés auprès de la commission d'attribution de fonds de vie lycéenne or cette démarche doit devenir automatique.

A l'issue de ces questions, Madame la Rectrice a remis à chaque élu CAVL présent, leur certificat matérialisant leur implication au sein du CAVL.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h40

La secrétaire de séance



Madame Guylène HONORE

La Présidente de séance



Mme Béatrice CORMIER